la réunion de tous les ouvriers, de six à sept mille hommes. Cette affluence a continué pendant les dix premiers jours consacrés aux exercices réguliers. Après quoi il a bien fallu que les pasteurs appelés à cette grande moisson, retournassent à leurs propres champs dans le tems fixé par l'Eglise pour la vendange spirituelle des âmes.

Des messieurs du Séminaire, et, je crois, quelques autres prêtres de la ville, malgré le soin de leurs propres occupations, sont venus avec zèle, après ces dix jours écoulés, au secours des messieurs de St. Roch pour continuer à entendre les confessions. Deux semaines se sont écoulées dans ce travail pénible, et le jour des Rameaux était le jour fixé pour en terminer le cours.

Monsieur le Grand-Vicaire Mailloux avait ouvert, comme on sait, les exercices publics de la retraite. Après l'œuvre pénible, mais si fructueuse qu'il avait dirigée à la Pointe Lévi, et la prédication qu'il avait faite, pendant trois jours, de la tempérance à St. Roch, la nouvelle tâche, se présentant presque sans répit, devenait trop rude pour une seule force humaine. Monsieur Aubry, du Séminaire, est donc venu partager le zèle et les fatigues de M. Mailloux dans quelques instructions du soir.

Tout a contribué, dans cette retraite, à montrer la puissance de la foi dans le secret des cœurs et ses admirables effets dans le changement extérieur de cette immense population. Sans doute le nombre des bons chrétiens dans St. Roch n'est pas indifférent. Mais plusieurs causes, faciles à supposer, peuvent y expliquer malheureusement bien des misères morales. Or voilà qui demandait un remède particulier, et ce remède, la retraite l'a fournit, et il a été efficace. En effet, on nous disait, il n'y a que quelques jours, St. Roch n'est plus reconnaissable. On n'y parle plus que de religion. La croix et ses merveilles sont à l'ordre du jour. La paix, la *vraie* fraternité est partout. Plus de ces risques de faubourg. C'est une paroisse comme ces lieux isolés des grands centres de scandale et de corruption : tout le monde, quoique étrangers, en si grande partie, les uns aux autres, venus de tous les points du pays, mus par les intérêts les plus divers, tout le monde cependant y a l'air d'avoir toujours vécu ensemble, et n'avoir d'autre intérêt que celui de s'unir et de s'aider dans les besoins mutuels de la vie. Heureuse encore une fois, et mille fois bénie cette puissance toujours nouvelle de notre vieille foi chétienne ! Heureux peuple ! Heureuse société, *dont le Seigneur est encore le Dieu* ! Ce ne sera donc pas la fidèle population de St. Roch, j'espère, ni le peuple canadien en masse, favorisé si particulièrement des prédilections providentielles, qui ira demander de sitôt aux utopistes européens le secret de la paix individuelle, domestique et sociale. Ce ne peut être eux qui oublieront de sitôt d'où vient le *mal* et d'où vient le *bien* ? Qui fait le malheur, la misère et la honte ? et qui fait la paix, l'aisance honnête et l'humble, mais solide gloire ? On crie contre les passions : jamais plus qu'aujourd'hui on ne leur a accordé plus de puissance, plus de fatalité, tranchons le mot, plus de prétendue *nécessité* d'empire. Des individus, on est passé à les pardonner aux peuples, tant le frein éternel et divin en a été oublié, méconnu, injurié. Et pourtant ce frein, vieux comme les passions, mille fois plus fort qu'elles, unique dans sa puissance, mais commun à tout par l'harmonie qu'il a avec les besoins intimes de l'âme ; ce frein est à la porte de la conscience de chaque homme. Que Dieu suscite une occasion, une voix nouvelle qui vienne crier à *ces os arides*, à ces consciences desséchées sous le feu des passions : *ossa arida, audite verbum Dei* ! la divine parole est aussitôt comprise qu'entendue, la conscience s'ouvre et le frein est accepté.

Mais citons quelques détails sur St. Roch fidèle aux touches de la grâce et à la voix de la conscience.

Outre le nombre déjà connu des chefs de famille qui ont pris la croix et ses engagements, quatre à cinq cents de plus sont venus depuis grossir la vaillante et pacifique armée des croisés. Un certain nombre de nos frères séparés ont joint la sainte coalition. D'autres parmi eux, qui ont des chantiers établis dans St. Roch, se sont plu à manifester leur admiration pour les bienfaits de la retraite relatifs à leur intérêts. De nombreuses restitutions leurs sont venues ; des pertes de tems et autres dommages ont été avoués et la réparation promise ou remise. Mais ce ne sont pas seulement ces actes de réparation qui ont étonné nos frères séparés. Tout ce qu'on a dit et fait dans St. Roch, tout ce qu'ils ont vu entendu eux-mêmes, soit à l'église, soit dans les familles, les a on ne peut plus frappés, ou ébranlés aussi. Aussi de nouveaux en-

tendent vouloir le bien de l'humanité comme d'autres en préparent et font la ruine, détrompés de leur erreur, ou affranchis de leurs méchantes passions, sont revenus à la pratique et aux principes de cette foi chrétienne qui seule et au grand jour sait faire le vrai bien de l'homme et de la société. Enfin, comme la lutte, ici bas entre le bien et le mal est une suite inévitable des conditions morales de ce monde, dégénéré, *oportet hereses esse*, les quelques infortunés qui sont restés sourds à la commotion sainte et universelle qu'a subie St. Roch, dans ces jours de salut, ont enfermé dans leur cœur leurs pensées si dignes de toutes les pitiés. Qui sait, si bientôt, comme presque partout ailleurs, après de semblables exercices, non seulement ils approuveront de la voix ce qu'ils blâmaient ou persifflaient hier, mais, plus généreux et plus vrais, s'ils ne brûleront pas tout-à-fait ce qu'ils ont adoré et n'adoreront pas ce qu'ils auraient voulu brûler. Pour aujourd'hui, à la gloire de Dieu, disons le toujours, afin que rien ne manque au triomphe pacifique de la grâce, même les plus incrédules ont été dans l'admiration sur les bienfaits spirituels dont St. Roch a été si visiblement comblé.

Et la sainte cause de la Tempérancee, qui est le grand résultat extérieur des œuvres secrètes de la piété de ces jours, a maintenant acquis un incontestable droit de bourgeoisie, non seulement dans St. Roch. mais dans tous les coins, on peut le dire, de notre vieille cité de Québec. Déjà le pays entier a vu avec satisfaction, cette grande et unanime assemblée tenue récemment à la salle de notre ancien Parlement, où près de 6000 citoyens ont salué du cœur et de la voix cette même cause de la Tempérance. On n'en restera pas là. Ce qui s'est passé à St. Roch, ce qui ira de progrès en progrès à St. Roch, comme partout ailleurs où la Croix a introduit et sauvegardé la Tempérance, donnera le dernier élan aux dispositions déjà si favorables de tous nos concitoyens catholiques, qu'ils soient de la ville ou qu'ils habitent les campagnes. Dans les intérêts de l'âme, la croix nous a tous faits égaux. C'est le symbole d'un commun salut. C'est-le titre unique des espérances de tous.

Ces dispositions généreuses des citoyens de Québec ont été marquées encore spécialement par ce banquet récent des fils de l'Irlande, où l'eau pure du St. Laurent a eu les honneurs mérités d'une fête chrétienne et noblement sociale.

A la suite de jours si précieux, les citoyens de St. Roch, voulant faire toute chose dignement, n'ont pas manqué de témoigner, comme on a vu, leur reconnaissance aux dignes prêtres, et à M. le Grand-Vicaire surtout, qui ont servi d'instruments à la régénération spirituelle de leur paroisse. Que Dieu la maintienne, cette régénération ! Que le pays le sache et la seconde ! Que la joie en soit dans tous les cœurs comme elle l'est aujourd'hui dans les cœurs des citoyens heureux du faubourg de St. Roch.

UN CROISÉ.

POST-SCRIPTUM.

Dépêche télégraphique.—Cent cas de choléra ont eu lieu à Paris, depuis le 9 mars.

Irlande.—Il paraît qu'une *amnistie* générale va être accordée à toutes les personnes impliquées dans les derniers troubles de ce pays.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

mardi 10 *avril.*

Le Bill des Dames Religieuses de l'Hôpital Général est passé.

La chambre se forme en comité sur le tariff ; après de longs débats, le comité se lève, fait rapport de progrès et la chambre s'ajourne.

mercredi 11 *avril.*

M. Lafontaine donne avis qu'il introduira une série de résolutions pour l'abolition de la Tenure seigneuriale dans le Bas-Canada.

Sur motion de M. Hincks, la chambre se forme en comité pour considérer les résolutions au sujet des chemins de Fer. Plusieurs résolutions sont passées.

Le Bill pour l'indemnité des membres est lu une deuxième fois.

La chambre se forme de nouveau en comité sur le Tarif.

ANNONCES.

ATTENTION.

DEUX ou trois jeunes gens pourraient se procurer une maison de pension, dans une famille privée, dans la Haute-Ville S'adresser à à ce bureau.

Québec, 12 avril 1849.

Librairie — *En Gros et en Détail.*
Instruments — *de Musique.*
Imagerie — *Religieuse, Historique et Profane.*
Papeterie — *En Gros et en détail.*

MAISON CREMAZIE,

12 Rue la Fabrique, *Haute-Ville, QUEBEC.*

Importation directe

DE FRANCE, DE BELGIQUE, D'ANGLETERRE, D'ALLEMAGNE, ET DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

12 Rue la Fabrique, *Haute-Ville, QUEBEC.*

DERNIERE IMPORTATION DE L'AUTOMNE.

RÉCITS des temps mérovingiens, par Thierry, 2 vols. in-12. 12s-6d.
ÉTUDES sur l'Antiquité, par P. de Chasles, 1 vol. in-12. 6s-6d.
ROBERT BURNS, poésies complètes, traduites par Léon de Wailly, in-12, 6s-6d.
L'IRLANDE, son origine, son histoire et sa situation présente, par H. de Chavannes, in-8vo. 5s-6d.
CHARLES VI, les Armagnacs et les Bourguignons, par Todière, in-8vo. 5s-6d.
HISTOIRE de la Révolution Française, par Poujoulat, 2 vols. in-8vo. 11s.
DU SYMBOLISME, dans les églises du moyen-âge, par Bourassé, in-8vo. 5s-6d.
ABRÉGÉ de Géographie, par Adrien Balbi, 1 vol. in-8vo, doubles colonnes, de 1,364 pages, orné de 24 cartes. 30s.
CERVANTES. Don Quichotte, traduction nouvelle, revue et corrigée, 2 in-8vo., richement reliés, illustrés par Grandville, 20s.
BUFFON. Œuvres choisies, in-8vo. illustrées, par Werner. 10s.
COOPER. A bord et à Terre, traduit par Defaucoupret, in-vo. 10s.
LETTRES écrites à un provincial, par Blaise Pascal, in-12, 6s-6d.
LAROCHEFOUCAULD, réflexions, sentences et maximes, suivies d'un examen critique, par Aimé Martin et des Œuvres choisies de Vauvenargues, in-12, 5s.
HUGO, Han d'Islande, in-12. 6s-6d.
ALEX. DUMAS, Gaule et France, in-12, 6s-6d.
CRÉTINEAU JOLY, histoire de la Compagnie de Jésus, 6 vols. in-12, 35s.
CRÉTINEAU JOLY, histoire de la Vendée militaire, 4 vols. in-12, 25s.
LES SAINTS ÉVANGILES illustrés par Fragonard, 1 vol. grand in-vo. doré sur tranches, 35s.
HENRI MONNIER, Scènes populaires, 2 vols. in-12. 12s-6d.
De l'ALLEMAGNE, par de Staël, in-12, 6s-6d.
COOPER. L'Espion, traduit par le même, in-8vo. 8s-9d.
BIOGRAPHIE des Contemporains illustres, par un Homme de rien, 10 vols. in-18 avec Portraits, 60s.
SAINTINE, Picciola, 1 vol. in-12. 3s.-9d.
HOFFMAN. Contes nocturnes, in-12. 6s-6d.
EYRIÈS, Histoire des naufrages, 3 vols. in-12. 10s.
HISTOIRE GÉNÉRALE de l'Église, par Henrion. 13 vols. in-8vo.

—AUSSI.—

Un assortiment de Livres de fonds, consistant en livres de Prières, de Théologie, Liturgie, etc., etc.

☞ *Tous les ouvrages ci-dessus sont solidement reliés en basane de couleur gaufrée.*

VINS *de la Champagne et de* BORDEAUX.
ARTICLES DE GOUT, *Papier maché, Albatre, etc.,* EN GRANDE VARIÉTÉ.
BOITES a OUVRAGE. *En bois de Rose,* ETC., ETC.
JOUETS d'ENFANTS, *En Gros et en Détail,* ETC.

Des Bons des Incendiés de Québec.

Bureau du Receveur-Général,
Montréal, 23 mars 1849.

AVIS public est par le présent donné que les porteurs des bons des Incendiés de Québec, qui désirent obtenir semi-annuellement paiement, à Québec, de l'intérêt que portent ces bons, pourront le recevoir en s'adressant à FELIX GLACKEMEYER, écuyer, à l'ancienne bâtisse du Parlement à Québec, qui livrera en double aux demandants les formules de reçu nécessaires.

AVIS PUBLIC est de plus donné aux parties en faveur desquelles ces bons ont été accordés sous forme de PRET, que M. GLACKEMEYER susnommé est aussi autorisé à demander et recevoir le remboursement de L'INTERET ANNUEL, accumulé ou s'accumulant sur tels bons.

L. M. VIGER,
Insp. Gén. de S. M.

JOHN D. TRIPP.

EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le comfort possible.

N. B. **Gouters** et **Lunch** prêts sous le plus court délai.

Québec, 1 décembre 1848.

Emplacement a vendre.

UN superbe emplacement avec la charpente d'une maison, dessus construite, à vendre à des conditions très faciles. Cette emplacement est situé rue St. Antoine, Faubourg St. Vallier.

S'adresser au propriétaire soussigné.

AUGUSTIN GAGNON,
Côteau Ste. Geneviève.

Québec, 6 Avril 1849.

UNE CARTE.

LE soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'*Architecture*, de l'*Arpentage*, et du *Génie Civil*, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, *mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique*, etc.

CHS. BAILLARGE,
14 mars 1845 · Château St. Louis.

Maitre Francais demandé.

ON a besoin, immédiatement au HIGH SCHOOL de la Cité de Québec d'une personne qualifiée à enseigner la langue française.

S'adresser au *High School*, sur le cap, ou à W. H. ANDERSON, Ecuyer, Rue St. Louis.

Québec, 9 Avril, 1849.

A LOUER A LA POINTE LÉVY,

(*En Haut de la côte (à l'Ouest.*)

UNE MAISON et DEUX magasins, l'un de 25 sur 50, l'autre de 20 sur 20 pieds, avec jardin, puits et dépendances, dans une excellente place pour le commerce, et propre à une ou deux familles. S'adresser à

ALBERT ANGERS,
Faubourg St. Jean, Rue St. Jean.

Québec, 16 mars 1849.

Batisses Wolfe

A LOUER.

LE superbe magazin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolf, Rue St. Jean. s'adresser à

F. EVANTUREL,
Avocat.
No. 32, rue St. Louis.

Québec, 2 Février 1849.

PIÈCE CURIEUSE

d'Horlogerie.

INVENTEE et exécutée par moi-même, ANTOINE ROUSSEAU, demeurent à St. Roch de Québec, rue St. Joseph.

C'est une horloge-monstre à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquent l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, l'horloge supposée sur un édifice quelconque.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et prélude à cette opération par des airs variés ; donne le signal de l'Angélus aux heures prescrites ; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un cas d'incendie. Le mécanisme embrase une surface de 6 pieds sur 5 et demie, sur une profondeur de 3 pieds et demi pèse 750 livres, sans inclure la pesanteur des poids qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches pesant ensemble 86 livres. L'horloge operera 40 jours sans la monter.

☞ *L'exhibition s'en fera prochainement*

Québec, 7 mars 1849.

A LOUER.

PARTIE du Haut d'une maison à deux étages en pierre, située dans la rue St. George, faubourg St. Jean, avec un excellent hangar en brique. Possession donnée au premies de mai. S'adresser sur les lieux, au propriétaire soussigné

PIERRE DROLET.

Québec, 16 février, 1848.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships.

—AUSSI.—

Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité.

W. Le CHEMINANT.
No. 4, *Rue la Fabrique*

JOSEPH LYONNAIS

LUTHIER.

Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Mr Frs. Vallée, St. Roch.

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à l'endroit ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus avantageuses.

Québec 22 Décembre 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

a transporté son Établissement

NO 2, RUE LA FABRIQUE

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUEBEC.

Avis aux Marchands.

IMPORTANT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

LE Propriétaire de l'*Ami de la Religion et de la Patrie* prend la liberté d'offrir à ses amis et au public en général ses remerciements sincères pour l'encouragement vraiment libéral dont on a bien voulu le favoriser. Il se flatte qu'on lui continuera les mêmes faveurs à l'avenir, et de son côté il ne cessera de redoubler de soins et d'attentions pour mériter sa part du patronage public.

Voici la saison des affaires qui va bientôt commencer pour le commerce et l'industrie en général, nous nous permettrons de rappeler aux marchands-canadiens, les **avantages immenses** de faire des annonces. Aucun peuple ne fait plus d'annonces dans les journaux que le peuple Anglais et le peuple des Etats-Unis. Leurs journaux sont couverts d'annonces. Ce fait seul démontre l'utilité, la nécessite même des annonces dans les papiers-nouvelles. Tous les hommes d'affaires doivent-être convaincus que l'annonce popularise leurs établissement, leur